

BIOGRAPHIE (suite)

Le Talmud rapporte que la relation entre Rav et Shmouel était faite de respect mutuel et de rivalité créatrice. Shmouel acceptait la prééminence de Rav en matière de rituel et de liturgie, tandis que Rav reconnaissait l'expertise supérieure de Shmouel dans le droit civil et financier. Quand Rav mourut, Shmouel déchira ses vêtements et pleura en disant : celui qui m'inspirait la crainte est parti. L'académie de Néhardéa fut détruite peu après la mort de Shmouel lors d'une invasion, mais ses enseignements furent transmis par ses disciples, notamment Rav Yehouda bar Yé'hezkel qui fonda l'académie de Poumbedita. La règle de Shmouel, *dina demalkhuta dina*, reste aujourd'hui l'un des principes les plus appliqués dans le judaïsme contemporain, permettant aux Juifs de respecter à la fois la halakha et les lois civiles de leur pays de résidence.



ANECDOTE TALMUDIQUE

Le Talmud rapporte que Shmouel pouvait examiner un patient et diagnostiquer sa maladie rien qu'en observant la couleur de ses ongles. Il disait que toutes les maladies viennent du froid et que la meilleure médecine est la prévention. Un jour, Rav lui demanda de le soigner. Shmouel lui appliqua son onguent et Rav guérit instantanément. Shmouel dit : le corps est un dépôt confié par D.

— Bava Metsia 85b

HÉRITAGE SPIRITUEL

Dina demalkhuta

La loi civile locale est reconnue par la Torah.

L'Astronomie

Calendrier juif indépendant pour la Diaspora.

« *Le sacré et le civil ont chacun leur domaine.* »

« *Le corps est un dépôt confié par Dieu.* »

CHAÎNE DE TRANSMISSION

Maître : Rabbi Yehouda HaNassi, dont il reçut l'enseignement en Terre d'Israël.

Disciples : Rav Yehouda bar Yé'hezkel, Rav Na'hman — les continuateurs de Néhardéa.

Contemporain : Rav (Abba Arikha) — « la Halakha suit Rav dans le rituel, Shmouel dans le civil ».

Héritage : le principe « Dina deMalkhouta Dina » — la loi du pays a force de loi juive.